

Procès verbal du conseil d'administration du 8 février 2024

En ce jour du 8 février, le conseil d'administration se réunit sur proposition de la cheffe d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme Meunier Patricia.

La séance commence à 18H08

Le nombre de présents en début de séance est de 15 pour un quorum de 14

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de note du conseil d'administration est effectuée par Mme THOMAS Sandrine, professeur des Biotechnologies.

Point n°1 Approbation du compte rendu du dernier Conseil D'administration du 04/12/2023 à l'unanimité (15) par les membres du conseil d'administration.

Point n° 2 : Le TRM

Mme Meunier indique que la DHG pourrait se ventiler différemment et présente les ouvertures et fermetures de postes en précisant que cela pourrait bouger en juin.

Mme Meunier indique qu'elle a refusé les classes à 27 sauf en MTNE avec le maintien d'une classe à 27 et une à 18 pour pouvoir avoir 3 classes au total qui seront sur fonds propres.

Nous laissons la porte ouverte à une création mixte de 2GATLMRC.

Le travail a tenu compte des changements de grilles horaires et de la volonté d'accentuer les dédoublements dans les matières d'enseignement général et certaines « habitudes de l'établissement ».

Quelques heures complémentaires (noisettes) grâce aux heures PP

Le choix des coordonnateurs est de conserver 9 à 10 heures pour les heures de PP

Monsieur Minck demande des dédoublements sur les heures de PSE et d'arts appliquées pour les classes difficiles.

Utilisation des heures de tailleur de pierre pour les BTS et en EPS (coefficient à 0,75 donc on ne peut pas faire les services) .

Création

- d'un poste de 18 heures en Français et en histoire géo pour faire valoir la bivalence
- d'un poste de 18 heures en Mathématiques
- d'un poste de 9h en espagnol
- d'un poste à 18 heures en vente
- d'heures en BTS

Suppression

- d'un BMP 9 heures en GA
- de 10h en électrotechnique

Approbation du TRM à l'unanimité

Point n°3

M Minck présente sa motion contre la montée d'effectif à 27

Les Arguments invoqués sont l' IPS et les problèmes de sécurité si il fallait ajouter des tables

Un argument complémentaire sur l'accueil des ASH (au nombre de 3 qui font passer les effectifs à 30)

Mme grillot indique qu'il faut 3m2/élèves

Mme Meunier indique qu'elle a refusé pour des raisons de sécurité : la CHS ne saurait accepter que les tables soient devant les portes.

Approbation de la motion par le vote
Pour 10
Abstentions 2

Point n°3

Budget mobilité Valence
4080 euros pour 2 élèves et un accompagnateur (aller et retour)
Le coût par famille est de 100 euros.

Approbation du vote budget à l'unanimité
Approbation du vote famille à l'unanimité

Point n°4 : Point Conventions

▪Une convention avec le tribunal de Meaux reportée (date non fixée) sur un projet en association au RESPECT de Meaux; les élèves participeront à une audience au tribunal de Meaux. L'audience sera préparée et travaillée en amont et en aval avec un personnel du tribunal.

Cout 150 euros pour une classe
Bus pris en charge par l'établissement
Approbation du vote à l'unanimité

▪Projet étoile à Lumière avec la classe de MRC2
M KOHWDA ASSOGBA (rapporteur)
Ecrire une chanson avec un enregistrement aux Cuizines (Mme Corrèa et Darouèche)
La question s'est posée avec la pass culture, malheureusement l'artiste n'est pas référencé dans Adage.
Approbation du vote à l'unanimité

▪Convention Travaux EPLE 2024-2026 de la région pour avoir le droit aux subventions
Approbation du vote à l'unanimité

▪Convention Lune Vague partenariat avec Monsieur Davos pour la MLDS
13 modules de 2 heures d'ateliers rédactionnels pour 2080 euros
100 % pris en charge par la DSDEN
Approbation du vote à l'unanimité

Point n°4 : INFOS DIVERSES

Confirmation de la JPO le 16 mars de 9H à 12H

Travaux réseaux d'eau, la cour sera refaite après les vacances avec du nouveau mobilier et de la peinture dans le hall.

La commission de sécurité est passée ce jour pour les levées de réserve pour la salle de musculation. En attente de la décision.

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h47

Mme Meunier Cheffe d'établissement



Mme Thomas, secrétaire de séance

